



PROCES-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

(C.D.A.)

Réunion du Mercredi 9 octobre 2019 (19H00) au siège du District à Epernay

Président : Julien SAUCIER

Membres présents : Denis BERTIN - Aurélien BRIEST – Steven CHOISEL – Luc CLERGE - Stéphane DESANLIS - Bertrand GAUDRILLER – Francis GORGERIN - Sébastien HUET– Maxence LAURENT - René MOLLE – Gilles MOREAU – Yann NOIZET – Gatien PIERROT - Renaud POTIER

Membres excusés : Christophe DELISSUS – Dominique HUET - Olivier JOBERTY - Benjamin PELICAN - Giovanni RICHARD– Jacques SOMMIER

Invité présent : Bruno BETSEL - Yves JACQUOT

Aucun arbitre district n'a demandé à participer à la réunion de ce soir.

En préambule, la CDA a une pensée pour Jacques SOMMIER à la suite de ses problèmes de santé. La CDA lui apporte tout son soutien et lui souhaite un prompt rétablissement.

1. Approbation du PV de la réunion du 4 Septembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Invitation de Bruno BETSEL et discussion des stages de Janvier

Julien SAUCIER rappelle son souhait de faire participer Bruno BETSEL à chaque première réunion de la saison afin d'échanger sur notre fonctionnement.

Julien **SAUCIER** souhaite également aborder le thème des FIA. Il explique les nouveaux éléments en sa possession, notamment le fait qu'une FIA doit être organisée sur le territoire Marnais en Janvier 2020 mais avec des formateurs d'autres départements étant donné que les formateurs de la CDA seront sollicités sur les stages prévus.

René **MOLLE** précise que les réunions des commissions des statuts se réalisent tardivement et cela empêche les clubs de connaître leur situation assez tôt pour inscrire des personnes à la FIA. Il précise qu'il y a 40 % de clubs en infraction cette saison, taux qui est très haut par rapport aux autres saisons.

Gilles **MOREAU** souligne qu'il appartient au club de se renseigner de leur situation.

René **MOLLE** répond que les statuts peuvent être difficiles à comprendre et qu'il faut les aider dans leur compréhension. Il se demande s'il serait possible de décaler la première FIA de la saison au mois de novembre.

Julien **SAUCIER** précise qu'avant quand les FIA étaient gérés par les districts, un mail était envoyé aux clubs qui répondaient à cet envoi. Malheureusement, il faut souligner que l'inscription aux FIA via « Actifoot » est très compliquée.

René **MOLLE** confirme que l'inscription via « Actifoot » est peu aisée pour une inscription à une FIA.

Bruno **BETSEL** explique la série de mail vers l'IR2F, il rappelle que c'est le centre officiel de formation de la FFF et la LGEF.

Le District Marne a interrogé l'IR2F pour trouver une solution pour les clubs en infraction ne pouvant pas participer à la FIA d'octobre. C'est pour cette raison que le président du District Marne a insisté sur ce sujet.

Julien **SAUCIER** précise que pour la FIA Futsal, la CDA se demandait si c'était au District Marne ou à l'IR2F de l'organiser.

L'IR2F avait précisé à Gilles **MOREAU** et Julien **SAUCIER** lors d'une réunion que la FIA Futsal était à la charge du District Marne.

Cependant, l'IR2F a ensuite précisé aux personnels du District Marne que cette FIA Futsal est organisée par l'IR2F.

Bruno **BETSEL** rappelle qu'il y a des intérêts financiers derrière ces questionnements et qu'il faut respecter les rôles de chacun.

Julien **SAUCIER** interroge Bruno **BETSEL** sur l'organisation des stages de Janvier organisés par la CDA. Il rappelle que nous aurons besoin des salles du District Marne, du traiteur et des installations de la ville d'Epernay.

Bruno **BETSEL** regrette des difficultés qu'il y a eu pour avoir une réponse concernant les FIA Futsal et des lacunes pour avoir une réponse claire.

Julien **SAUCIER** précise que si nous n'avions pas eu ces difficultés, nous aurions peut-être eu plus de candidats à cette formation.

Bruno **BETSEL** précise qu'il y a de nombreux clubs qui demandent des arbitres tous les week-ends ce qui démontre une volonté des clubs d'avoir des arbitres officiels.

Julien **SAUCIER** relève également les difficultés médicales qu'ont eu les arbitres. Il précise également que parfois les délais de validation des dossiers médicaux est plus longue que le délai accordé pour sauvegarder l'enregistrement de la demande de licence ce qui provoque sa suppression et la réalisation nouvelle de cette démarche administrative.

Sébastien **HUET** souligne le coût financier qu'ont les arbitres pour réaliser ces examens médicaux.

René **MOLLE** s'interroge sur la possibilité de faire remonter ces difficultés médicales à la Commission Fédérale Médicale.

Gatien **PIERROT** répond que la Commission Médicale Fédérale a déjà été saisie pour l'ensemble des problématiques et qu'elle a rappelé l'importance de ces tests en soulignant que l'arbitre est soumis à un effort plus intense qu'un autre acteur sur un match.

La CDA remercie Bruno **BETSEL** de son intervention et de sa présence.

3. Arbitre à nommer au Comité Départemental Olympique et Sportif

Pour donner suite à la demande du secrétaire général du District Marne de Football, Julien **SAUCIER** propose la nomination de Yannick **JOURDAIN** pour le CDOS.

La CDA valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

4. Bilan des résultats des candidatures ligue à la suite de l'examen du 01/09/19

La CDA félicite tous les candidats Ligue ayant réussi l'examen théorique.

Julien **SAUCIER** explique le cas d'un arbitre ayant passé l'examen Ligue 3 à la place de l'examen Ligue Assistant.

La CDA émet un avis défavorable d'accorder cette modification dont elle n'a pas été informée en amont.

Elle précise qu'une personne ne peut pas passer un examen auquel il ne s'est pas inscrit.

De surcroît, il n'a pas participé à la formation préalable obligatoire pour pouvoir présenter une candidature Ligue.

Enfin, il avait émis le souhait d'être arbitre assistant à la CRA lorsqu'il était JAL, c'est pour cette raison que la CRA avait refusé la passerelle JAL/AAL3 puisqu'elle n'existe pas.

5. Nomination membres CDA conseil de l'éthique et représentante féminine

Julien **SAUCIER** précise qu'il manque une représentante féminine au sein de la CDA. Il demande à Gatien **PIERROT** d'envoyer un mail à Elodie **DEPIT**, JAD, pour savoir si cette fonction l'intéresserait.

Luc **CLERGE** propose sa candidature pour représenter la CDA au Conseil de l'éthique. La CDA valide cette proposition et propose au Comité Directeur la nomination de Luc **CLERGE** pour représenter la CDA au Conseil de l'éthique.

6. Courriers reçus depuis la dernière CDA

Yannick **JOURDAIN** souhaite mettre un terme à sa carrière d'arbitre. La CDA le remercie pour les services qu'il a rendu à l'arbitrage.

Gaël **THOMAS** précise qu'il souhaite accompagner, observer, des jeunes arbitres. La CDA émet un avis favorable à cette demande.

Maxime **MACHET** précise qu'il souhaite arrêter l'arbitrage. La CDA le remercie pour les services qu'il a rendu à l'arbitrage.

Younes **BENABOURA** qui était arbitre en 2016-2017 souhaite reprendre sa fonction d'arbitre. La CDA constate qu'il n'a pas arbitré depuis 2 saisons et l'invite donc à s'inscrire à une FIA pour redevenir arbitre.

Cédric **GORONFLOT** souhaite devenir arbitre assistant permanent Ligue. La CDA en prend acte et prendra attache avec l'intéressé pour les formations futures.

Mickaël **PAIN** souhaite devenir arbitre assistant permanent Ligue. La CDA en prend acte et prendra attache avec l'intéressé pour les formations futures.

La CDA demande un représentant de la CDA pour le stage Féminin du 13/10/2019. Julien SAUCIER précise qu'Elodie **DEPIT** y participe en tant qu'arbitre. La CDA lui proposant le rôle de représentante féminine, elle lui proposera également de représenter la CDA sur cet évènement.

Jérémy **LEGER** demande si la CRA est au courant qu'il n'y a plus de cartons rouges et jaunes en Foot Loisir. La CDA lui répond que c'est la Commission Foot Loisir qui a pris la décision. La CDA le remercie pour sa communication.

Bouhia **LAYACHI** a demandé le renouvellement de sa licence à la suite de son arrêt durant la saison 2018-2019. Le personnel du District Marne lui a apporté une réponse. La CDA précise qu'il peut reprendre une licence d'arbitre

La CRA a envoyé un document montrant le mécanisme souhaité des désignations en Ligue.

Le CTA a envoyé une demande de nom pour le coup d'envoi lors des Journées Nationales de l'Arbitrage. Julien **SAUCIER** a répondu au CTA en proposant des noms.

Jordan **LEROY** précise qu'il a eu des difficultés de règlement en Gambardella avec un club. Gatien **PIERROT**, en sa qualité de désignateur JAL, s'occupe de ce problème avec la LGEF.

Un arbitre marocain souhaitait venir arbitrer dans le District Marne, se revendiquant abriter de niveau Ligue. La demande a été transférée à la CRA.

Pour information, la prochaine CRA aura lieu le 28 octobre 2019. Julien **SAUCIER** étant indisponible à cette date, Renaud **POTIER** représentera la CDA.

La CDA a reçu un mail du club de Mareuil sur Ay concernant l'absence de désignation d'arbitres sur ses matchs.

La CDA répond que le nécessaire sera fait quand tous les arbitres auront renouvelé ce qui permet de mettre un arbitre à ce moment-là.

Florent **GOSSELIN** informe la CDA qu'il y a actuellement 12 candidats qui sont inscrits à la FIA d'octobre.

Le CTA a envoyé des documents concernant la formation des référents en arbitrage dans chaque club, un lien pour télécharger ces documents à ce sujet est à disposition.

7. Bilan du Rassemblement d'été des arbitres du District Marne

Le bilan du rassemblement d'été des arbitres est positif. Les questions posées lors du rassemblement par les arbitres ont obtenu une réponse en direct.

8. Point sur les notes aux questionnaires et Rapport disciplinaire

Le rapport disciplinaire a été bien réussi.

La note globale la plus basse est de 0/20. La note globale la plus haute est de 17/20.

9. Désignations

Steven **CHOISEL** précise qu'un D1 n'est pas encore désignable et un qui revient de blessure.

En D2, deux arbitres ne sont plus désignables à la suite d'un problème avec leur dossier médical. Il y a également 3 arrêts constatés. Par conséquent, les groupes d'observations sont déséquilibrés.

En AA1, on a deux arrêts définitifs. Cependant, nous avons deux AA2 dont nous n'avons pas de nouvelles.

David **MAURICE**, arbitre D2 venant de la Meuse est intégré au groupe 3 d'observation.

Richard **PROVIGNON** a fait parvenir un mail à Stéphane **DESANLIS** l'informant qu'il ne serait pas disponible cette saison à la suite d'une évolution professionnelle. La CDA l'invite à demander une année sabbatique.

Yves **SOTTIMA** informe la CDA qu'il ne sera pas disponible pour arbitrer pendant le 4^{ème} trimestre de l'année 2019. La CDA en prend note.

Osman **YURUK** a envoyé un mail à Stéphane **DESANLIS** l'informant qu'il ne renouvelerait pas sa licence cette saison. La CDA le remercie.

Bouhia **LAYACHI** a envoyé un mail au District le 19/09 l'informant de son souhait de reprendre l'arbitrage après une saison d'arrêt. La CDA le fera accompagner sur sa première désignation.

À la suite de nombreuses demandes d'arbitres officiels, la décision est prise de privilégier les clubs en règle avec le statut de l'arbitrage.

Yann **NOIZET** présente un début de saison compliqué avec très peu de JAD désignables pour les 1ères journées et beaucoup d'arbitres désignés en tant qu'assistant.

Il précise qu'il y a 27 JAD désignables, 8 en attente de validation du dossier médical.

Lors des week-ends du 22 septembre 2019 et 5 octobre 2019, sur la petite dizaine d'arbitres, 10 étaient assistants pour des rencontres régionales (U15 Grand Est et U16 R1).

Certains JAD ont donc déjà effectué 3 « touches » depuis le début de saison et cela retarde aussi les observations.

Yann **NOIZET** précise que parmi les non-désignables :

- 4 arrêts : Julien **ALEXANDRE**, David **GRIFFITH**, Lucas **LACROIX** et Kuc **CHARLOTTE** La CDA les remercie pour leur dévouement.

- 3 JAD ne donnent aucunes nouvelles.

Yann **NOIZET** précise qu'en accord avec Stéphane **DESANLIS** :

Ahmed **MEDDAHI**, Elodie **DEPIT**, Tom **COURLEUX**, Mickaël **PAIN**, Victor **CHETOUANE** arbitreront le samedi après-midi en U18-U19. Ils seront observés dans cette catégorie et désignés par Stéphane **DESANLIS** le samedi après-midi (mais désignés par Yann **NOIZET** pour les matchs du dimanche matin)

Elodie **DEPIT** sera désignée en seniors féminines le dimanche après-midi par Steven **CHOISEL**.

Un débat s'engage concernant les désignations Ligue qui ont posé difficultés en début de saison. Julien **SAUCIER** répond qu'il est en contact avec la CRA pour régler au mieux le problème.

Steven **CHOISEL** et Stéphane **DESANLIS** précisent qu'il est difficile de désigner des AA adultes en U19 R2 le dimanche.

Gatien **PIERROT** propose de mettre un AA adulte et un AA jeune. Steven **CHOISEL** répond que cela peut être compliqué. Gatien **PIERROT** répond qu'il est également possible de mettre deux AA jeunes dont un JAD ayant de l'expérience.

10. Arbitres-auxiliaires

Les arbitres auxiliaires non présents au rassemblement de rentrée seront informés de leur obligation de participer au rassemblement d'hiver, faute de quoi ils perdraient leur titre.

Un arbitre auxiliaire souhaite changer de club et se demande s'il conservera son titre lorsqu'il rejoindra son nouveau club. La CDA lui répond positivement, il gardera son titre d'auxiliaire dans un autre club.

11. Accompagnements – Examens pratiques – Observations

Steven **CHOISEL** évoque les difficultés dans la mise en place du nouveau rapport d'observation.

Il se désole de la contestation et de l'opposition de certains observateurs. Quelques observateurs demandent de revenir à l'ancien modèle de rapports d'observations.

La CDA refuse vivement cette demande et indique que la décision a été prise de mettre en place le nouveau rapport qui restera applicable jusqu'à la fin de la saison 2019-2020.

Il reste 6 arbitres stagiaires à faire examiner avant décembre dont 4 ne sont toujours pas désignables : Patrick **BAPTISTA**, Mickael **BRUERRE**, Johan **PARISY**, Daniel **PLAIDEAU**, Nelson **RITO** et Romain **THIEBAULT**.

Il est précisé que quelques rapports conseil ont déjà été effectués.

Mikelanxhelo **PAPUSHI** a été observé par Fabien **GOSSEAUME** et a obtenu la note de 13/20. Il a donc réussi son examen pratique.

La CDA le félicite pour cette réussite, elle précise que l'écusson lui sera remis lors d'une prochaine manifestation.

La CDA demande la nomination de Mikelanxhelo **PAPUSHI** comme JAD.

12. Formation

Gilles **MOREAU** se demande comment se passera l'obligation des cours pour les nouveaux arbitres issus de la FIA.

Julien **SAUCIER** lui explique que les arbitres issus de la FIA devront se présenter dans le centre de cours de son choix au moins 5 fois avant de pouvoir passer l'examen pratique.

Gilles **MOREAU** explique les différents thèmes qui doivent être abordés pour ces nouveaux arbitres. Il cite notamment les déplacements et placements.

Sébastien **HUET** propose de faire des séances sur le fonctionnement de la tablette.

Luc **CLERGE** propose également une séance sur la feuille de match.

Aurélien **BRIEST** propose de faire une séance concernant des rappels administratifs.

Une réflexion s'installe pour savoir si la CDA propose de faire 5 séances globales regroupées sur un site.

Gatien **PIERROT** émet des réserves concernant la disponibilité des formateurs sur 5 dates en plus de toutes les autres dates proposées. Il explique également que la proximité avec les arbitres peut être agréable.

Julien **SAUCIER** propose que Gilles **MOREAU** effectue un programme de séances pour les arbitres issus de la FIA qui sera présenté à la CDA de Novembre 2019.

13. Point sur l'entretien du Président de CDA avec le CTA, Matthieu Lombard pour les stages de Janvier.

Par suite des échanges avec Gilles **MOREAU** et Matthieu **LOMBARD**, il ressort qu'il est difficile de répondre à des demandes spécifiques sur tous les districts de la LGEF.

Julien **SAUCIER** a demandé à Matthieu **LOMBARD** s'il est en possession de vidéos concernant différents thèmes. Julien **SAUCIER** a précisé une échéance au 12 janvier 2020.

Aurélien **BRIEST** précise qu'il a des éléments et des outils à proposer à la CDA si besoin. Julien **SAUCIER** le remercie et précise que la CDA attend la réponse du CTA.

14. Candidats Ligue Marnais

Benjamin **PELICAN** va recenser les candidatures et lancer la formation.

15. Jeunes Arbitres

Benjamin **PELICAN** va envoyer un mail à tous les JAD afin de savoir qui serait intéressés pour être candidat JAL pour la saison 2020-2021.

Aurélien **BRIEST** demande à vérifier que les jeunes peuvent se déplacer hors du département Marnais à la suite de difficultés rencontrées cette saison avec des JAL.

16. Futsal

Denis **BERTIN** et Maxence **LAURENT** précisent qu'il y a 12 arbitres qui officient, 2 arbitres qui n'ont pas renouvelé et un arbitre blessé à l'heure actuelle. La CDA souhaite un bon rétablissement à ce dernier. Il y a également un candidat répertorié.

Des clubs s'interrogent sur le nombre d'arbitre qu'il faut désigner par match car cela implique un coût important pour les clubs.

Denis **BERTIN** demande à observer des arbitres Futsal car il est remarqué un certain relâchement de certains arbitres et les clubs commencent à faire des remontés.

La CDA est favorable à cette mesure mais elle doit modifier son règlement intérieur ce qui peut se faire qu'avant le début de saison. De ce fait, la CDA décide de faire des rapports conseils cette saison et de modifier le règlement intérieur pour la saison 2020-2021.

Les observateurs seront Denis **BERTIN** et Maxence **LAURENT**.

Denis **BERTIN** demande si un stage obligatoire peut être mis en place. La CDA répond que c'est déjà le cas dans le règlement intérieur et précise que les arbitres défaillants ne pourront plus officier en compétitions.

Il y a 5 candidats inscrits pour la FIA du Samedi 12 octobre 2019 à Bouzy. Denis **BERTIN** et Maxence **LAURENT** seront les formateurs.

17. Formation Initiale à l'Arbitrage

Gatien **PIERROT** explique qu'il n'a aucune nouvelle et qu'il ne souhaite pas échanger avec l'IR2F puisqu'il n'a jamais été en contact avec l'IR2F.

Gilles **MOREAU** s'étonne de n'avoir aucune nouvelle. Il s'inquiète du bon déroulement de la prochaine FIA qui se déroule dans une semaine.

Julien **SAUCIER** fait lecture de son dernier mail qu'il a envoyé mi-septembre 2019. Il est fait état de réservations au CREPS.

Julien **SAUCIER** doit demander à l'IR2F :

- Si on a accès au local technique pour avoir le matériel
- De faire la photocopie de l'ensemble des documents avec le contrôle de connaissances
- Un état des lieux des inscriptions avec le détail

Il faut déterminer qui sera présent sur les FIA, il faut partir sur 2 encadrants par jour.

Les formateurs seront comme suit :

- **Vendredi 18 octobre 2019** : Gilles **MOREAU** et Sébastien **HUET**
 - o **Présence la nuit** : Gilles **MOREAU** et Sébastien **HUET**
- **Samedi 19 octobre 2019** : Steven **CHOISEL** et Gilles **MOREAU**
 - o **Présence la nuit** : Steven **CHOISEL**
- **Dimanche 20 octobre 2019** : Gilles **MOREAU**, Bertrand **GAUDRILLER** et Gatien **PIERROT** (bénévole)

Il faudra également contacter David **COURMONT** pour savoir s'il est disponible.

18. Bilan Discipline interne, Espace Réparation et convocation d'arbitres en commission

1/ Envoi(s) en retard de feuille(s) de match (retenue de 10€ par retard de feuille de match ; cf. Règlement Intérieur CDA Marne)

État néant.

2/ Arbitre(s) convoqué(s) devant la Commission de Discipline du DMF

Un (1) arbitre était convoqué devant la Commission Départementale de Discipline le jeudi 12/09/2019. Le pôle discipline interne, en la personne de son responsable, Giovanni RICHARD, a effectué une relance qu'il a reçu le 11/09/2019 afin de le sensibiliser quant à l'importance de sa présence. Le représentant des arbitres auprès de la CDD, Yves JACQUOT, n'a pas encore fait état de son assiduité.

3/ Arbitre(s) convoqué(s) devant la Commission d'Appel de District Néant.

4/ Arbitre(s) convoqué(s) devant l'Espace Réparation

Le samedi 12/10/2019, cinq (5) arbitres dont trois (3) victimes et deux (2) témoins sont convoqués devant l'Espace Réparation. Le pôle discipline interne, en la personne de son responsable, Giovanni RICHARD, a effectué une relance qu'ils ont reçu le 04/10/2019 afin de les sensibiliser quant à l'importance de leurs présences. Un (1) arbitre était déjà excusé auprès du chargé de mission de l'Espace Réparation et un (1) second, à la suite de la relance, a décidé de s'excuser.

Il est rappelé que chaque arbitre convoqué doit IMPÉRATIVEMENT se rendre aux convocations des différentes commissions sous peine de se voir sanctionner d'un match de non désignation (résolution adoptée par la CDA du 15/05/2019). C'est pourquoi, il est demandé à chaque arbitre en cas d'excuse de bien vouloir fournir les justificatifs adéquats (certificat, attestation employeur, certificat médical, ...) qui seront les seuls documents recevables.

5/ Manquements constatés par le représentant des arbitres devant la CDD, Yves Jacquot Le représentant des arbitres au sein de la CDD faisait remonter les informations au responsable du pôle discipline interne pour les arbitres ne remplissant pas correctement leurs tâches administratives.

Ainsi, il était mis en lumière, que depuis le début de saison trois (3) arbitres n'avaient pas rempli correctement leur feuille de match informatisée ou leur rapport. Ces arbitres faisaient l'objet de rappel individualisé quant à leurs obligations administratives. Les manquements clairement pointés par Yves JACQUOT étaient commentés individuellement à chaque arbitre afin que les mêmes erreurs ne soient pas reproduites à l'avenir, celles-ci exposant leurs auteurs à d'éventuelles suites disciplinaires. Deux d'entre eux prenaient contact par courriel et téléphone pour expliquer ce qui les avait conduits à ne pas remplir correctement leur feuille de match. Dont acte.

6/ Arbitre(s) constaté(s) absent(s)

Le 18/08/2019, un (1) arbitre D3 était absent à sa désignation en Coupe de France opposant les équipes Arden F.C. 1 à Ay C.S. 1. Malgré deux demandes d'explications du désignateur aucune excuse ne nous parvenait.

-> Après consultation du pôle une sanction de **3 matchs de non désignation** était décidée. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du **07/10/2019**.

Le 21/09/2019, un (1) jeune arbitre était absent à sa désignation en U15 Grand Est opposant R.C.C. Epernay 1 à Strasbourg Pierrots Vauban 1. L'arbitre avait confirmé à son désignateur le changement avant de l'informer qu'il aurait des difficultés à arriver à l'heure pour finalement l'avertir qu'il était arrivé au stade à l'heure du coup d'envoi et qu'il n'avait par conséquent pas rempli sa mission parce qu'il avait eu un empêchement dû à sa tante. A noter que ce jeune arbitre est coutumier des faits depuis son arrivée à l'arbitrage.

-> Après consultation du pôle une sanction de **3 matchs de non désignation** était décidée. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du **07/10/2019**.

Le 21/09/2019, une (1) jeune arbitre était absent à sa désignation en U16 R1 opposant R.C.C. Epernay 1 à Metz F.C. 1.

-> La consultation du pôle discipline interne est actuellement en cours.

Le 28/09/2019, un (1) arbitre D3 était absent à sa désignation en U18 R3 opposant Gueux AS 1 à Witry les Reims 1. Son désignateur, Stéphane DESANLIS, lui envoyait un courriel afin de recueillir ses explications, en vain.

Le 06/10/2019, CE MEME arbitre D3 était absent à sa désignation en D2 Gpe A opposant Pont-faverger 1 à Vallée de la Suippe 1. Le responsable de la discipline interne prenait le relais du désignateur en sommant l'arbitre de s'expliquer sur ces deux absences. Le club de rattachement était en copie du courriel. A noter que cet arbitre coutumier des faits a déjà fait l'objet de nombreuses sanctions par le passé pour des absences. Sa réponse est attendue au plus tard le **09/10/2019** faute de quoi le pôle discipline interne statuera sans ses explications.

-> **Désignation supprimée jusqu'à ce que le pôle discipline interne se soit prononcé**. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du 07/10/2019.

Vu la demande effectuée par cet arbitre (Cf. dernier PV CDA du 04/09/2019) pour pouvoir officier en Ligue et vu son lourd dossier disciplinaire, le responsable de la discipline interne, Giovanni RICHARD, s'oppose formellement à ce que cet arbitre puisse être affecté en catégorie D2 promotionnelle.

7/ Manquement constatés au règlement intérieur

Le 23/06/2019, un (1) arbitre se faisait remarquer par son comportement lors de la finale de Coupe Chauvin-Lesoeurs opposant Le Gault Soigny E.S. 1 à Reims Christo F.C. 1. Il s'en prenait

à l'arbitre central pendant la rencontre avant d'exprimer son mécontentement à l'égard du DMF au moment de la remise des récompenses. Son désignateur, Stéphane **DESANLIS**, lui demandait, par courriel, dès le lendemain de s'expliquer sur les faits. L'arbitre ne daignait répondre.

Le 08/09/2019, lors du 42ème rassemblement d'été des arbitres du DMF, il se faisait à nouveau remarquer en refusant de faire son questionnaire qu'il rendait vierge et en posant une question écrite à la fin de laquelle il prenait la parole sans y être invité pour préciser qu'il ne répondrait pas aux mails et que les membres de CDA n'avaient qu'à lui demander en face en portant leurs couilles.

-> Un courriel lui a été envoyé le 07/10/2019 afin de recueillir ses explications dans le cadre d'une procédure contradictoire. Un rappel du règlement intérieur en vigueur, à disposition de tous les arbitres sur le site internet du DMF, lui a été fait. Une date butoir située au 14/10/2019 lui a été annoncé afin d'apporter ses explications. A l'issue de cette procédure écrite l'arbitre se verra notifier une convocation écrite pour se présenter devant la prochaine CDA qui statuera sur une éventuelle sanction.

19. Échos d'autres instances

Remerciements à Sébastien **HUET** et Gilles **MOREAU** pour la présentation réalisée sur l'arbitrage lors de l'AG d'Hiver du District Marne.

20. Tour d'horizon et questions diverses

Maxence **LAURENT** demande à devenir accompagnateur et observateur.

Julien **SAUCIER** lui répond qu'étant membre de CDA, il est observateur automatiquement. Gatien **PIERROT** se chargera de prévenir le personnel du District Marne de Football afin que les modifications soit faites et que cela soit validé par le comité directeur.

21. Date de la prochaine réunion

La prochaine CDA sera le **Mercredi 13 Novembre 2019 à 19H**. Une convocation sera faite ultérieurement.

Une fois l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22H07.

Le président :

Julien **SAUCIER**

Le secrétaire de séance :

Gatien **PIERROT**